



Le Crotoy
#Saint-Firmin
Ancré dans l'avenir

Mag

INFORMATIONS MUNICIPALES

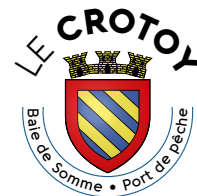


FOCUS

*La digue et la place
Jeanne d'Arc*

P4 | Coup d'œil dans le rétro
Du ciel de rue à la rue Carnot

P14 | Animations
On garde le bon cap !



P3 FOCUS DE UNE

P4 COUP D'OEIL DANS LE RÉTRO

P9 LES PROJETS
POUR LE 2^E SEMESTRE

P13 CŒUR DE VILLE

P14 ANIMATIONS



D'avant d'écmincher...

Ch'nouvieu liméro d'éch magazine du Crotoé pi d'Saint-Firmin, i foait monter "à la eune" chés invèstissements à vnir in rapport avec éch plan d'aménagemint pi d'prévention d'chés in-ieuages (PAPI).

Tout o, a donne éd quoè s'foaire éne idée d'éch qu'i sro no poroit, et pi pèr déssu toute él plache Jeanne-d'Arc et pi l'digue Jules-Noiret, qu'is étoai't din un étot lamintabe édpu pu d'vingt ans, et pi tous lz'ans coér pu pire, in rapport à l'montée d'éch niveau d'él mér et pi d'chés cangemints climatiques pu maouais qu'janmoé.

Oz érons soin, bien seur, qu'a fuche des aménagemints aussi bieux à rbéyer qu'i sront utiles, oz érons soin étou qu'a réste din chu style éd l'indroét et pi qu'a tienche compte éd l'invironnemint. Et pi oz érons soin, surtout, à chl'étilibe d'éch budget d'commeune, pasqué ch'est des dépinses qu'is nos engageront dsu des dizaines d'énées.

Chés décisions à prinde din ch'dossier-lo is dépass't nos moéyins communaux. Ch'est pour o qu'échl étchipe municipale al s'imploéro à foaire intinde és voè pi à définde és volonté.

O msurons tértous él diminsion d'éch qu'oz ons engagé. I feut, in meume temps, satisfoaire à chés urgences d'invironnemint, et pi d'un eute cotè, warder du povoér d'agir à court, moéyin pi long termes... Et pi warder toujours chés moéyins d'foaire avancher no commeune pour lé miu.

Adon, ch'est in étant d'attaque conme janmoé qu'oz allons mette in voè no ville su l'granne route d'édmain, sans lacher rien d'éch mouvmin qu'oz ons deméré édpu déja troés ans. Chés pages qu'is s'in vont suivre i résum't toute. O réstons "ancrés din l'avnir", asteus, pignus, pour chés troés énées qu'is viènn't !

Poroit : trait de côte, littoral. Rbéyer : regarder. Oz érons soin : nous veillerons. D'attaque : mobilisés. Mette in voè : mettre en chemin, engager. Asteus : audacieux ; pignus : résolu, tenace.

Traduit par Jean-Marie François
Agence Régionale pour le Picard

Edito

Ce nouveau numéro de « Le Crotoy / Saint-Firmin mag » consacre son Focus de Une aux futurs investissements en lien avec le Plan d'aménagement et de Prévention des Inondations (PAPI).



De quoi entrevoir la physionomie future de notre trait de côte, en particulier la place Jeanne d'Arc et la digue Jules Noiret dont l'état est particulièrement inquiétant depuis plus de vingt ans, et chaque année davantage face à la montée manifeste du niveau de la mer et la recrudescence des phénomènes climatiques violents.

De ces aménagements, nous veillerons bien entendu à la qualité esthétique, à l'intégrité urbanistique et à la pérennité environnementale, mais plus encore, il nous faut préparer l'équilibre économique communal avec ces – très – lourdes participations financières, qui nous engageront pour plusieurs décennies.

Les décisions quant à ce dossier dépassent l'unique capacité communale, mais notre équipe municipale s'appliquera à en défendre la voix et la volonté.

Nous mesurons pleinement l'enjeu et la portée des échéances qui nous attendent. Il y a tout à la fois à répondre aux urgences environnementales, à préserver la capacité d'action municipale à court, moyen et long termes... Et toujours conserver les moyens d'impulser l'avenir novateur que nous souhaitons pour la commune.

C'est donc plus mobilisés que jamais que nous nous apprêtons à engager la ville dans un tournant majeur de son devenir, sans rien lâcher de la dynamique que nous avons impulsée depuis trois ans déjà. Les pages qui suivent en sont une synthèse. Et audacieusement « ancrés dans l'avenir » pour les trois années à venir !

Philippe Evrard,
Maire.

Magazine gratuit



COURS ET MENTIONS OBLIGATOIRES

Informations municipales
Hôtel de ville – 12 rue du Général Leclerc
80550 Le Crotoy
Tél. : 03 22 27 80 24 - contact@villeducrotoy.fr
Directeur de publication : Philippe Evrard

VILLEDUCROTOY.FR

Rédacteur en chef : Johann Rauch
Conception et réalisation : Nord-Image - Abbeville
Photos : services municipaux et DR
Imprimerie : Nord-image - Abbeville
Tirage : 3 000 exemplaires
ISSN : 2803-4511

1 FOCUS

La digue et la place Jeanne d'Arc

Ces très gros travaux
contre les risques de submersion



Dans le cadre du Programme d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI), Le Crotoy sera au cœur de deux très gros chantiers sur la place Jeanne d'Arc et sur la digue Jules-Noiret. Impulsées depuis de nombreuses années, ces deux opérations visent à protéger la ville des risques de submersions marines, dont elle est l'objet.

Le syndicat mixte baie de Somme – Grand littoral picard, émanation du Conseil départemental pour la préservation et l'aménagement de la côte picarde, est en charge du montage de ce dossier particulièrement déterminant pour l'avenir de la ville face à la montée du niveau de la mer et à la recrudescence des phénomènes climatiques violents.

En mai 2022, une réunion publique avait réuni de nombreux participants venus prendre connaissance des projets d'aménagement pour le Crotoy. Vendredi 8 septembre 2023, le syndicat mixte propose une nouvelle réunion de concertation.

Le chantier place Jeanne d'Arc en 2025

Le secteur de la place Jeanne d'Arc reste sur un schéma de ceinture d'un muret équipé de batardeaux, tel que présenté lors de la réunion publique de mai 2022.

Le lancement des travaux est désormais attendu pour début 2025, pour un budget estimatif de l'ordre de 2.3 millions d'euros hors taxe.

Pour le secteur de la digue Jules-Noiret, l'investissement entrera dans le cadre de l'enveloppe financière nationale dite « PAPI 2 ».

Rendez-vous le 8 septembre

La réunion publique du vendredi 8 septembre, reviendra sur les ajustements techniques et esthétiques opérés pour ces travaux d'ampleur, dont la perspective est fixée au mieux à 2026/2027 pour un montant de l'ordre de 20 millions d'euros.

À ce jour, les répartitions budgétaires n'ont pas été déterminées.



2 RÉALISATIONS

Coup d'oeil dans le rétro

1^{er} semestre 2023

La rue du Général Leclerc... mission accomplie

Les chantiers rues Victor Pelletier, des Écoles et du Général Leclerc (pour la partie située entre la rue de la Porte du Pont et le monument aux morts) ont été achevés dans les temps. Début avril 2023, le secteur était entièrement réouvert à la circulation routière.

Durant six mois, les travaux se sont consacrés à la réhabilitation des réseaux d'assainissement et de distribution d'eau, l'enfouissement des réseaux aériens et la restauration de la voirie (chaussée et trottoirs).

Montant de l'opération : 745 110 euros HT à la charge de la commune, et 516 097 euros HT aidé à 40% par la FDE (Fédération Départementale d'Électricité).



D'une pierre deux coups !

Avec la réalisation d'une nouvelle aire de stationnement de bus, rue des Abattoirs, face à la déchetterie, nous résolvons aussi le problème de salubrité de ce point particulièrement « noir » depuis de nombreuses années.

Si l'intercommunalité demeure compétente en matière de gestion des points d'apport volontaire (dimensionnement, vidage des containers et des cuves), ainsi que des collectes des déchets à domicile, la ville emploie les grands moyens pour faire du propre autour de cet endroit.

Depuis mi-mai, le périmètre a été libéré des stockages de matériaux qu'il recéléait, les terre-pleins d'enceinte ont été aplanis et le sol nivelé afin de faire place à une nouvelle possibilité de stationnement de bus, en même temps qu'elle « défriche » ce secteur.

Rappelons que la circulation des bus en ville reste interdite (excepté pour les dessertes locales du Département et les transports scolaires). Il est désormais proposé aux conducteurs de bus de tourisme d'entrer en ville par la route de Rue, tourner rue de la Rivière pour y déposer les passagers, et partir se garer rue des Abattoirs.

Lancement des opérations rue Carnot

Tout juste les travaux du secteur de la rue du Général Leclerc terminés, que fin mars débutait le – très – gros chantier de la rue Carnot. La rue longue de 520 mètres, sera entièrement réhabilitée d'ici juin 2024. Avec toujours la même volonté de la municipalité de mener à bien chaque chantier entrepris en une seule session.

Bien entendu, au regard du linéaire à rénover, du nombre de foyers concernés et de la nature des travaux à mener, une quinzaine de mois d'intervention seront nécessaires. Ce, en respectant aussi une trêve durant cet été, ainsi que lors des fêtes de fin d'année 2023 (lire aussi en p.9).

Montant de l'opération : 955 000 hors taxe financé à hauteur de 50% par Agence de l'Eau, 574 140 euros financement à hauteur de 40% par la FDE, 750 000 euros hors taxe voirie 100% commune.



Du miel 100% ville du Crotoy

Hélène Dechepy, apicultrice, a installé début juin le premier rucher de la ville du Crotoy. Six ruches d'abeilles de race Buckfast vont participer à la biodiversité de la ville. Un atout, tant pour les plantations communales que pour les jardins de chacun, et pour l'environnement en règle générale. « Selon les conditions météo et l'acclimatation de nos abeilles, on peut penser pouvoir avoir une première production de miel estampillé du Crotoy pour septembre » confie Hélène Dechepy, pas peu fière de cette nouvelle implantation de ruches. « Au printemps, les abeilles trouveront les nombreux arbres fruitiers et les haies vives à proximité du rucher, mais il est sûr qu'en été on les retrouvera du côté du marais et en baie pour butiner les fleurs maritimes » s'enthousiasme celle qui œuvre depuis neuf ans aux côtés de son compagnon Bertrand Flamand à la tête de l'entreprise familiale de Beaucamps-le-Jeune. Une longue histoire de quatre générations, qui se poursuit donc au Crotoy.



Coup d'oeil dans le rétro

Les grands noms crotellois dans un parcours de roses

Rien de plus sûr, notre parcours de roses imaginé l'année dernière par le service des espaces verts a enfin pu être planté cette année. En 2022, trouver les rosiers créés en mémoire des grands noms qui ont marqué l'histoire de la ville, s'était avéré peine perdue. Un an plus tard, voici l'ensemble de nos rosiers « patrimoniaux » plantés. Certes, le printemps n'a pas été particulièrement ensoleillé, aussi l'enracinement se développe bon train, mais la floraison sera probablement plus optimale en 2024 !

Le parcours de roses sera agrémenté prochainement de petits panneaux explicatifs relatifs à chaque spécimen implanté, en l'occurrence : Somme 2016, Toulouse-Lautrec, Jules Verne, Colette, Alfred Manessier, Jeanne d'Arc, Alfred Sisley et Ferdinand de Lesseps.

La triste expérience, malheureusement répétée chaque année, démontre que les vols de fleurs voire même d'arbres dans les plantations communales sont courants. Un constat aussi consternant qu'onéreux, aussi, nous avons été amenés à placer ce massif en devenir sous vidéo-surveillance.



Les yeux au ciel...



C'était probablement la nouveauté qui a fait le plus scintiller les yeux des petits et des grands au Crotoy lors des fêtes de fin d'année 2022 : la pose d'un ciel de rue illuminé.

Cette nouvelle décoration de la rue de la Porte du Pont a été optimisée en fonction des retours positifs des riverains à notre demande de pose d'un point de fixation à leur façade, et aussi selon la hauteur des bâtiments jalonnant la rue. Pour des raisons techniques autant que pour des raisons de sécurité, nous n'avons pas couvert les carrefours.

Et comme nous l'avions envisagé, ce même ciel de rue connaît depuis quelques semaines sa version printemps/été. Là encore, les retours sont très élogieux et l'engouement pour « la rue des papillons » illustre le succès de nos initiatives à (re)dynamiser notre cité ! Dans le sillage de ce ciel de rue, la pose de sphères lumineuses place Jeanne d'Arc embellit la ville.

Investissement global : 27 000 euros TTC.

Mais aussi...

- Les plantations d'hêtres colonnaires et d'hortensias longeant le mur d'enceinte du cimetière, rue du Général de Gaulle, ont été renouvelées et les résultats semblent bien meilleurs. En plus, 10 000 à 12 000 plantations estivales ont été réalisées cette année encore.

- Trois chênes colonnaires ponctuent désormais la rue Florentin Lefils dont la réfection avait permis de laisser trois espaces de plantation. À chaque chantier, nous veillons à organiser des espaces de végétalisation, mais les principales difficultés demeurent à la fois l'espace suffisant, la qualité des sous-sols et la densité des réseaux souterrains qui y serpentent (canalisations, gaines, collecteurs d'eau pluviale...).



- Les toilettes publiques de l'avenue des Écluses ont été automatisées afin d'endiguer le problème récurrent de la propreté des lieux, pourtant sujette aux soins constants de nos agents de la voirie (l'utilisation est désormais monnayée à 0.50 euros). Il a aussi été procédé à la création d'un toilette public, gratuit, ouvert par l'arrière de la tribune et des vestiaires du stade afin de combler un manque de sanitaire public dans ce secteur du cimetière.

- La surface de l'aire de stationnement des camping-cars du port de plaisance a été renforcée et nivelée (25 000 euros hors taxes).

- Le périmètre des anciennes serres Moitrelle sont en cours de dépollution, une opération qui vise surtout à retirer la bâche plastique située en sous-sol du périmètre (12 400 euros hors taxe), par l'entreprise Tellier.

- Retrouvez en page 8 les actions communales pour l'entretien et la sauvegarde de son patrimoine bâti (mairie, ex-voto, bateau d'entrée de ville...).

Coup d'oeil dans le rétro

Le point sur le dossier du camping de la Prairie

L'importance que revêt ce dossier, tant pour les riverains que ses promoteurs et pour l'avenir de la commune, mérite de rappeler la chronologie exacte des faits. Le 10 mars 2020 une première présentation du projet de reprise du camping de la Prairie est faite détaillant un projet de « camping résidentiel ».

Au commencement

Du 17 mars au 11 mai 2020 entre en vigueur la période de confinement conséquence de la pandémie de Covid-19. Toutefois, le 10 avril 2020 est déposé un permis d'aménager, suivi le 19 mai d'un avis sans prescription de l'architecte des bâtiments de France (ABF). Le dossier suit alors son cours auprès des services de l'État qui donnent tous quitus au projet.

Lorsque notre municipalité arrive

Bien que le premier tour des élections municipales, au soir du 15 mars 2020, désigne l'actuelle majorité à la tête de la commune, ce nouveau conseil, qui élit Philippe Evrard comme maire, n'entrera en fonction que le 23 mai 2020 en raison de la période de confinement.

Cette même majorité insiste d'emblée auprès de monsieur Hublé, promoteur du projet de reprise du camping de la prairie, quant à une réunion publique de présentation et de concertation au sujet de ce « camping résidentiel ». Cette réunion aura lieu en septembre 2020.

Le 6 août 2020, un accord de permis d'aménager ne faisait l'objet d'aucune objection de la part des services de l'État.

À la suite du recours auprès du tribunal administratif d'un riverain, la justice impose l'abaissement de la hauteur du toboggan, le renforcement de la densité de végétation et la conservation de la largeur de la chaussée. Le 5 octobre 2021, une demande modificative du permis d'aménager est donc déposée, qui aboutit le 28 janvier 2022. Les premiers travaux d'aménagement du camping débutent le 5 avril 2022.

Lorsque les choses se compliquent...

Le 9 novembre 2022, une nouvelle demande modificative de permis est établie, complétée le 24 janvier 2023 portant notamment sur le plan d'installation des mobil-homes. Cette demande est toujours en instruction. Aussi, après observation des services municipaux que les travaux concernés par cette instruction se poursuivaient sans attendre l'issue de l'instruction, un procès-verbal est établi le 18 avril 2023, et un arrêté de mise en demeure d'arrêt des travaux en question souscrit le 2 mai 2023.

Un arrêté municipal en date du 7 juin 2023 prononce un refus à la demande de permis d'aménager modificatif du 24 janvier 2023, en raison d'un non-respect des règles de PLU (Plan Local d'Urbanisme). À ce jour, la commune est dans l'attente d'une mise en conformité et/ou d'une décision de justice.

Dans un courrier adressé au maire, en date du 28 avril 2023, le directeur du futur site évoque : « une version allégée de la franchise camping Paradis », « un côté familial et cocooning vis-à-vis de la clientèle », « une enseigne qualitative en termes de prestation (...) synonyme de tranquillité et de convivialité », « des animations tranquilles en journée et des soirées musicales en juillet-août avec des horaires limités à 22h30 ».

Depuis le 1^{er} juin 2023, un arrêté municipal impose aux campings intra-muros que toutes les mesures nécessaires soient prises pour limiter le bruit entre 22h et 8h.

Questions

Réponses Ou se le demande...

POURQUOI LES PROJETS DE BAR DE PLAGES ET DE BAR ÉPHÉMÈRE N'ONT PAS ÉTÉ CONCRÉTISÉS ?

La municipalité avait pour projet d'initier ces deux projets, afin de répondre à de vraies demandes du public. Le bar de plage demeure un vrai lieu de convivialité estival commun à de nombreuses stations balnéaires, et nous souhaitons mettre Le Crotoy au diapason de ces « bonnes adresses ». Toutefois, juguler à la fois les contraintes environnementales et les travaux notamment en termes de réseaux (sanitaires, électriques...) nécessaires pour implanter une telle structure ont découragé pour le moment nos initiatives. En revanche, le projet pourra être réinitié après les travaux de restructuration de la digue-promenade dans le cadre du PAPI (Projet d'Aménagement et de Prévention des Inondations).

Pour ce qui relève du « bar éphémère » envisagé place Jeanne d'Arc afin de palier le manque de solutions pour boire un verre, notamment à l'occasion de nos manifestations, nous avons enregistré le dossier d'un seul candidat à notre appel d'offres dont les modalités méritent probablement plus de flexibilité. Nous avons choisi de surseoir pour le moment à ce projet.

POURQUOI LE GÎTE PRÉVU DANS LA FERME ALLOIS N'A PAS OUVERT SES PORTES ?

Il était prévu d'ouvrir les portes d'un gîte familial dans les locaux de la propriété communale dite de « la ferme Allois » à la Bassée. La rénovation de cette demeure voisine de l'ancienne base nautique reste toujours à l'ordre du jour. Toutefois, au regard de l'ampleur du chantier et de la flambée des prix des matériaux l'hiver dernier, en plus des nombreuses autres missions que nos équipes techniques ont eu à mener parfois en urgence, nous avons fait le choix de remettre à nouveau ce chantier. Bien que nécessitant une vraie réhabilitation, la maison reste saine et hors de danger. Le projet d'un gîte de tourisme évolue en parallèle des réflexions communales sur le périmètre du site.

QUELLE EST LA POLITIQUE EN MATIÈRE D'IMPLANTATION DES FOOD-TRUCKS EN VILLE ?

Les actuels food-trucks répartis en ville disposent d'une autorisation d'installation dans le cadre de Délégations de Service Public (DSP) jusqu'en 2024. Ces DSP sont nominatives et ne peuvent en aucun cas être cédées, y compris dans le cadre d'une vente d'un food-truck à un autre propriétaire. C'est ainsi que l'un des food-trucks du bout de la digue promenade a quitté les lieux après la cessation d'activité de sa propriétaire.

Coup d'oeil dans le rétro

Côté Patrimoine

Bienvenue au « T'chot Pierre »



Après les tristes démolitions des « Saint-Antoine-de-Padoue » et du « Rose des Vents » (*lire nos éditions 2 et 3*), nous avons tenu à combler le vide laissé à l'entrée de la ville, par l'installation d'un nouveau navire : « T'chot Pierre ».

Un nouveau témoin de l'âme maritime et de l'activité de pêche en mer toujours bien ancrées au Crotoy. La coque du « Maluthina », ancien navire de pêche de Pierre Vallé, a été cédée par son propriétaire pour une restauration de grande envergure menée par nos équipes techniques.

Durant six mois, nos agents, chacun dans leurs spécialités, ont œuvré pour assembler la coque du « Maluthina », le portique et le mât du « Rose des Vents » pour former le « T'chot Pierre », à la silhouette typique des bateaux de pêche locaux.

Le 31 mars 2023, une opération de sortie de chantier et d'installation à l'angle des rues Desgardins et Florentin-Lefils a été réalisée en présence de nombreux habitants, heureux de renouer avec un bateau à l'entrée de la ville.

Certes, il en va cette fois d'un témoin plus symbolique qu'historique, puisque le « T'chot Pierre » est conçu sur la base d'un navire bien plus récent que le « Rose des vents » ou le « Saint-Antoine » construits en bois, mais l'intention y est. Celle de rappeler que notre cité est avant tout celle de femmes et d'hommes de la Mer.

Un plan pluriannuel pour les églises

Après un audit mené par le cabinet d'architectes Brazier & Nervo, la municipalité dispose désormais d'un rapport complet sur les travaux nécessaires à réaliser à l'église Saint-Pierre et à l'église Saint-Firmin. Les deux édifices seront placés au cœur d'un plan pluriannuel de restauration concerté avec notamment la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). C'est un budget de l'ordre d'un million d'euros qui est à prévoir pour conserver ces deux monuments, dont les travaux de sauvegarde s'avèrent indispensables, pour ne pas dire urgents. Soit 350 000 euros hors taxe pour l'église Saint-Firmin, et 650 000 euros hors taxe pour l'église Saint-Pierre.



Église Saint-Firmin



Église Saint-Pierre

Le Souvenir, l'affaire de tous

La municipalité tient à adresser ses félicitations aux élèves de l'école et à leurs enseignants pour leurs régulières participations aux commémorations patriotiques, ainsi qu'à l'ensemble des administrés qui s'y joignent. Enfin, une mention tout aussi particulière quant à l'assiduité des musiciens de l'harmonie des Amis Réunis, des membres des associations d'anciens combattants, et des sapeurs-pompiers locaux.

Coup d'oeil dans le rétro

Restauration des ex-voto maritimes de l'église

Le 22 mars dernier, les sept maquettes de bateaux suspendues au plafond des contre-allées de l'église Saint-Pierre ont été décrochées par nos techniciens communaux afin de les confier aux soins d'un restaurateur spécialisé en conservation d'œuvres d'art. Un dossier financé par la municipalité, et mené conjointement avec l'association de sauvegarde des deux églises, particulièrement investie dans ce dossier.



Sur ces sept bateaux, le « Saint-Pierre du Crotoy » a déjà été restauré. Le musée de Picardie, demandeur du prêt de ce dernier pour son exposition consacrée à Jules Verne, s'est chargé de son retour au Crotoy mi-mai, avant de prendre la direction de musée de la métropole amiénoise jusqu'à l'automne.

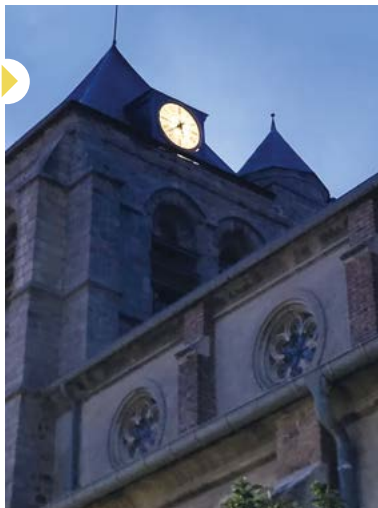
Une réflexion est en cours quant à la réinstallation des ex-voto dans l'église, tant pour leur sécurité que pour leur conservation.

Coût de l'opération : 26 560 euros hors taxe, subventionné à hauteur de 30% soit 7 968 euros par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).



Que la lumière soit...

Depuis janvier dernier, l'horloge du clocher Saint-Pierre donnant côté Est est désormais rétro-éclairée dès la nuit tombée. Une présence aussi qui, comme le tintement des cloches, participe à notre vie de village. Seule l'une des deux horloges a pu être mise en lumière, la configuration de la seconde ne le permettait pas.



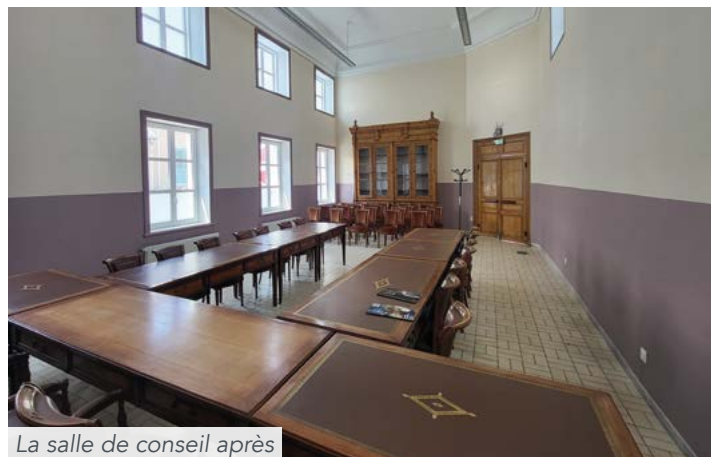
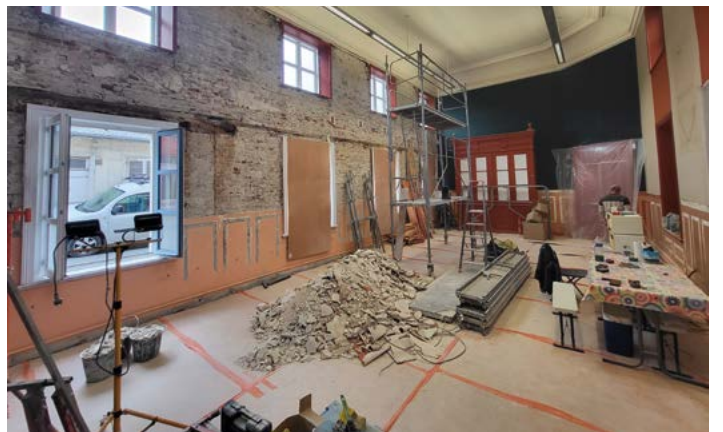
Gros coup de neuf en mairie

Parmi les gros chantiers des bâtiments communaux, ce premier semestre a connu la rénovation d'une partie des locaux de l'Hôtel de ville. Au programme : l'isolation, l'insonorisation et la remise en peinture de la salle de conseil municipal, idem pour le hall de la mairie et le couloir desservant le service administratif. Un chantier mené conjointement par l'association du Vimeu et nos équipes techniques.

Un bon début de remise au goût du jour des locaux de la mairie.



Travaux dans la salle de conseil



La salle de conseil après



3 NOS PROJETS POUR LE

2^e semestre 2023

1.



3.



2.



4.

1. Reprise de chantier rue Carnot

Après la pause estivale, les travaux de la rue Carnot reprendront de septembre à décembre 2023. Il s'agira dès lors d'entamer la deuxième portion de cette longue voie depuis l'angle de la rue de Paradis au carrefour avec la rue du général de Gaulle. Comme entre avril et juin pour la première phase de travaux, il sera question de réhabilitation des réseaux d'assainissement et d'adduction en eau potable. Parallèlement, la partie reliant l'angle avec la rue Grognet-Gourlain et la rue de Paradis connaîtra l'enfouissement de ses réseaux aériens d'électricité et de télécommunication.

Durant les fêtes de fin d'année et jusque début janvier 2024, le chantier connaîtra une ultime pause. Puis une reprise jusque mi-juin 2024 pendant laquelle la première portion du chantier sera sujette aux travaux de surface (chaussée, trottoirs, mobilier urbain...). Pendant ce temps, on procédera à l'effacement des réseaux et les travaux de surface de la seconde partie.

(plan de financement, lire en page 4).

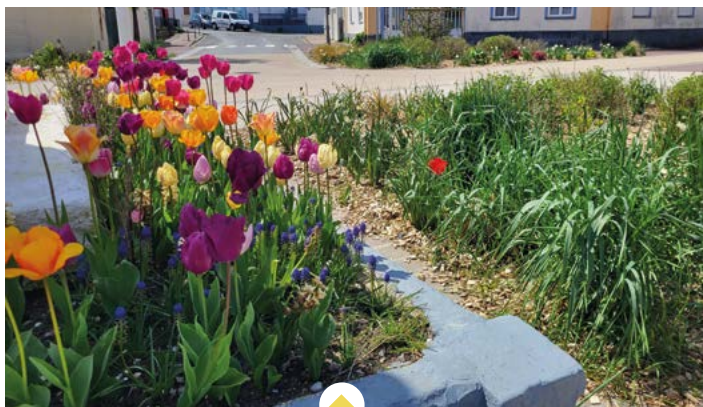


Optez pour le « carré jardinier » !

Un courrier a été adressé aux riverains de la rue Carnot, leur laissant la possibilité d'opter pour conserver des « carrés jardiniers », soit quelques dizaines de centimètres carrés de terre sur le trottoir le long du mur de chaque propriété, afin d'y planter des espèces végétales de leur choix. À l'instar des jardins, des massifs, des balconnières... voilà qui participe activement au fleurissement de la ville. L'occasion aussi de végétaliser les façades, ce qui reste une alternative durable et esthétique à la préservation de la biodiversité autant qu'à la climatisation des maisons en été. Naturellement, ces « carrés jardiniers » restent le choix de chaque foyer. Leur implantation se détermine entre le propriétaire et les services techniques de la ville, en fonction de la nature du sous-sol et des potentiels réseaux qui y circulent. Bien entendu, chacun aura la charge de la plantation et de l'entretien de son « carré jardinier », tout comme de son trottoir en règle générale.

Nos projets pour le 2^e semestre

2. L'examen de la 3^e fleur



Comme annoncé, nous sommes en lice pour décrocher la 3^e fleur au concours des villes et villages fleuris. Selon toute attente, la visite du jury interviendra en première partie de cet été 2023. Bien entendu, nous inscrirons à notre dossier de présentation les efforts en termes d'embellissement du cadre de vie, de préservation du patrimoine et de végétalisation de la ville (*lire en page 5*), auxquels vont s'ajouter par exemple la reprise des murs végétaux - que la canicule de l'été 2022 avait fini d'harasser - la reprise de l'entrée de ville par la route de Rue, les bacs de tri sélectif et la pose de nouveaux points d'eau aux cimetières du Crotoy et de Saint-Firmin, l'harmonisation des bacs de plantations...

Dans tous les cas, ces efforts ne trouveront meilleurs relais que par l'entretien et le fleurissement des cours, balcons, terrasses, jardins... et bientôt trottoirs (*lire « Optez pour un carré jardinier »*).

Avis aux maisons et balcons fleuris

À ce titre, vous avez jusqu'au 12 juillet pour participer au challenge communal des « Maisons et balcons fleuris ». Au-delà du concours, il en va là d'un encouragement aux efforts municipaux, et l'occasion aussi de partager un moment de convivialité entre amateurs de plantations... Retrouvez la plaquette d'information et le bulletin d'inscription en accès libre dans le hall de la mairie, et sur villeducrotoy.fr

4. Renforcer le pied de la Butte du Moulin



Durant cet hiver 2022-2023, le pied de la butte du Moulin a souffert des assauts des marées. Le syndicat mixte baie de Somme – Grand littoral picard en charge de la gestion et de la préservation du trait de côte a mené une étude sur les travaux nécessaires à mener à cet endroit. Il

sera donc procédé à un renforcement d'une partie du mur, et un reprofilage de l'escalier qui connaîtra aussi un nouveau palier afin de préserver le lieu des marées les plus violentes. Ces travaux, estimés à environ 60 000 euros, sont financés par la municipalité, mais leur coordination administrative et leur déroulement sur le terrain relève du syndicat mixte.

3. Lancement des travaux de la médiathèque

Le projet de médiathèque est le sujet pour lequel les élus et l'équipe administrative communale sont mobilisés depuis près de deux ans. Cet équipement qui se veut l'une des pierres angulaires du développement de la ville représente aussi un – très – long processus préparatoire.



Bien entendu, il est toujours plus « parlant » d'observer des équipes concrètement à pied d'œuvre, pour autant avant de sortir l'artillerie lourde de grues et de bétonnières, les arcanes administratifs (études, montages de dossiers notamment de subventions, délais d'instruction, demandes de compléments...) sont aussi déterminants qu'incontournables, et surtout à la mesure de l'investissement à réaliser (*lire notre Mag#3, édition de décembre 2022*).

Afin d'optimiser les travaux de déconstruction et de construction, il a été choisi d'ajourner le lancement du chantier à début 2024.

Et pour ce faire « BplusB Architectures », cabinet d'architectes désigné à l'été 2022 pour mener à bien notre projet, est au diapason.

5. Aire de jeux de St-Firmin

Il est prévu l'installation d'une nouvelle aire de jeux pour enfants à Saint-Firmin, mitoyen au City-Stade de la Bassée. Les travaux sont prévus pour la première quinzaine de juillet. Y seront implantés trois modules de jeux : une cabane, une balançoire et un parcours d'évolution ludique.



Budget de pose et fourniture : 18 058 euros hors taxe.

Des mini-sites gratuits pour les entreprises, associations...

Associations, entreprises, acteurs du tourisme (hébergements de tourisme classés)... la ville du Crotoy met à votre disposition des espaces numériques gratuits sur son site villeducrotoy.fr



Des mini-sites étudiés pour que chacun puisse avoir accès rapidement et sans frais à une indispensable vitrine numérique.

➤ **Tout sur villeducrotoy.fr > Vie locale > Annuaire des professionnels ou Annuaire des Associations > Créer ma page (Un tutoriel est à disposition).**

Le coin des associations...

Retour aux sources pour l'USC



Après cinq années passées sous la bannière du Football Club Rue-Le Crotoy, les effectifs ruens et crotellois ont choisi d'un commun accord de reprendre des chemins distincts.

Dès ce printemps 2023, les démarches se sont organisées pour recomposer une équipe de dirigeants, de joueurs et de toutes les bonnes volontés partantes pour redonner vie à un club 100% crotellois et saint-firminois. Une équipe sénior est d'ores et déjà prête à faire sa rentrée en D3 de district, pour la saison 2023-2024.

Le club reste ouvert à toutes les inscriptions, tout particulièrement pour des effectifs jeunes et enfants. Pour ces derniers, les entraînements ont lieu le mercredi après-midi.

Une journée portes ouvertes a été proposée mi-juin, les concours de pétanque estivaux auront lieu les samedis 22 juillet et 19 août.

➤ Renseignements : 07 70 41 47 41.

Le bel été du Tennis Club

Le club de tennis Rue-Le Crotoy rassemble plus de 250 adhérents, et conforte sa position de pôle sportif et de loisir sur les sites de Le Crotoy et de Rue. Une vie associative dense aussi avec des rendez-vous conviviaux tout au long de l'année, dont la dernière fête de l'école de tennis en cette fin juin. À noter en juillet et en août, des stages ouverts à tous sur les courts crotellois, des stages estivaux sur la plage, et des permanences chaque samedi 10h-17h à la halle des sports de la rue des Roulettes.

Dès septembre, rentrée de l'école de tennis pour enfants et adultes. Entraînements et cours dispensés par un moniteur professionnel.

➤ Renseignements : 06 47 85 70 82.



Pour toujours mieux savoir...

Pour mieux que jamais ne plus « pas savoir », voici les nouveaux émetteurs d'info de la ville !



EN GUISE DE BIENVENUE

Depuis la mi-mai, la ville du Crotoy dispose désormais de panneaux d'entrée de ville, pour « afficher la couleur » dès l'arrivée de chacun. De quoi savoir ou se remémorer en un coup d'œil les principales dates d'animations à venir. Et ce, naturellement selon la charte graphique imaginée il y a déjà près de deux ans.

En avril, il a été procédé au renouvellement des huit panneaux listant les animations de la ville (kiosque, embarcadère du port, place Jeanne d'Arc, chalet du train routier, rue P.Eudel, office de tourisme, cabines de plage, aire de jeux Adrienne Bolland et arrêt de bus de la mairie de Saint-Firmin)



LE GUIDE ANIMATIONS 2023

C'est l'incontournable en matière d'information des animations de la ville du printemps à l'automne : le guide annuel des animations 2023 est paru fin mars. 64 pages pour tout savoir de la programmation festive, culturelle et artistique de la ville, ainsi que des dates des associations qui ont fait connaître leurs événements. Le guide est en accès libre dans les présentoirs du hall de l'hôtel de ville, mais aussi à l'office de tourisme et chez les commerçants qui souhaitent en faire la distribution.



NOUVELLE ÉDITION DU PLAN DE VILLE

Le tonitruant succès du plan de ville, édité l'année dernière, a conduit la société AF Communication en collaboration avec les services municipaux à rééditer ce document pratique et touristique. À l'instar des flyers et des affiches de nos événements, cette nouvelle édition est en accès libre dans les présentoirs du hall de l'hôtel de ville, mais aussi à l'office de tourisme et chez les commerçants qui souhaitent en faire la distribution.



ET TOUJOURS...

En plus des supports cités ci-dessus, retrouvez aussi les informations pratiques, touristiques, historiques, festives... de la ville via le panneau vidéo de la place Jeanne d'Arc, le service SMS, le site villeducrotoy.fr, les réseaux sociaux (Facebook et Instagram), l'office de tourisme et les médias locaux...



LE MEILLEUR MÉDIA C'EST VOUS

Et bien entendu, le bouche-à-oreille qui demeure certainement le média le plus efficace. Habitants, visiteurs, entreprises, associations, acteurs du tourisme... soyez nos meilleurs ambassadeurs et relayez nos événements !

NOS BILLETTERIES

Depuis le printemps 2022, nos visites guidées, nos visites contées et plus largement l'ensemble de nos manifestations payantes sont réservables sur notre billetterie en ligne villeducrotoy.fr

Il est aussi possible de réserver vos places au guichet de la mairie.



4 COLLECTIVITÉS PARTENAIRES

ASAM : Lorsque je paie mes nocages, je paie quoi... ?

L'association syndicale autorisée du Marquenterre (ASAM) est chargée de l'entretien du réseau secondaire sur tout le Marquenterre et son périmètre s'étend sur dix communes : Favières, Ponthoile, Noyelles-sur-Mer, Rue, Quend, Fort-Mahon-Plage, Villers-sur-Authie, Vercourt, Saint-Quentin-en-Tourmont et Le Crotoy.

La vocation générale de l'ASAM consiste en la gestion environnementale des cours d'eau du territoire, afin de limiter des risques



d'inondation des terres agricoles, et plus largement des localités de son périmètre.

Sur la commune du Crotoy, l'association entretient, en mutualisation avec l'intercommunalité Ponthieu-Marquenterre, la rivière Saint-Pierre, le canal du Marquenterre qui s'étend depuis la baie de Somme à la baie d'Authie avec l'écluse de l'Authie, le canal d'Artois avec l'écluse à la mer et le canal latéral qui longe la route panoramique.

Rappelons que les fossés communaux restent à la charge de chaque municipalité, mais l'ASAM peut être sollicitée par les communes pour intervenir en tant que prestataire rémunéré. Les fossés privés (non répertoriés comme fossés communaux) sont eux à la charge de chaque riverain.

Cet organisme est à but non-lucratif. Les cotisations dites taxes de nocage* s'élèvent à un montant de 27.60 euros TTC l'hectare (pour les privés comme pour les collectivités publiques) avec un minimum du même montant, ce qui constituent les recettes de fonctionnement de l'association.

Le bureau de l'ASAM est présidé par Nicolas Verdure, Paul Leroux, vice-président et entrepreneur crotellois. De régulières réunions ponctuent l'année, notamment pour adopter le programme d'actions annuel.

*Le terme de nocage est issu du vieux français. On y retrouve le préfixe « noc » qui était une petite buse posée comme drain dans les fossés. Les statuts de l'association remontent à l'époque napoléonienne (Vendémiaire AN IX).



Pour tout renseignement :

ASAM, 84 hameau de Becquerel – 80120 Rue.
Tél. : 03 22 25 72 82 ou asam@laposte.net

Tribune de l'opposition

En application de l'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale.

Groupe « J'aime Le Crotoy »

Texte non transmis par le groupe d'opposition.

Les acteurs de la ville

Le retour très attendu des vœux de nouvelle année

Parmi les immanquables de début d'année, naturellement la cérémonie des vœux du maire et de la municipalité à la population. Un vrai succès d'audience pour cette première depuis l'installation de cette mandature. En effet, les mesures sanitaires en lien avec la pandémie de Covid-19 ne permettaient pas ce type de rassemblement. Vendredi 6 janvier 2023, l'affluence à la salle Colette montrait combien ce rendez-vous est toujours très attendu, symbole d'un vrai moment de vivre ensemble et de convivialité.



L'action municipale, une question d'équipe

Bien sûr, l'action municipale est impulsée par les choix des élus, mais cette politique de ville passe forcément par une mise en œuvre de l'ensemble des services municipaux. C'est pourquoi la synchronicité, la confiance et la sincérité dans les rapports avec nos agents restent une indéniable courroie de transmission entre les décisions de notre conseil municipal et le terrain. Après les traditionnels colis de Noël à chaque agent et les chèques-cadeaux à leurs enfants, le conseil a renoué avec le pot de nouvelle année avec l'ensemble du personnel communal.

L'équipe enseignante et le personnel de l'école Jules Verne

Certes la gestion des affaires scolaires relève de l'action intercommunale, toutefois la mairie du Crotoy tient à conserver un contact direct avec l'équipe enseignante et l'ensemble du personnel de l'école et les parents d'élèves. Parmi les actions municipales en faveur de l'établissement : le spectacle de Noël, les distributions de livres à Noël et lors de la kermesse de fin d'année scolaire, un accompagnement logistique régulier, un soutien financier pour l'organisation des classes de neige, ainsi que des échanges constants avec le service animations communal donnant lieu à des interventions culturelles telles que tout dernièrement avec la compagnie Passe-Muraille. La municipalité a reçu le personnel de l'école Jules Verne lors des fêtes de Noël, et salue la participation de l'établissement dirigé par Guillaume Briche lors des commémorations patriotiques.



Quoi de neuf en ville?

Anaud et Jean Guirec ont repris le restaurant le "Bistrot de la Baie", depuis la mi-février. Originaires d'Aquitaine et de Normandie, ces nouveaux restaurateurs crotellois sont tombés amoureux de la baie et de la ville lors de leur recherche de commerce. Le Bistrot de la Baie est ouvert chaque jour, midi et soir, sauf mercredi et jeudi.



📍 3 et 5 rue de la Porte du Pont



Célia Ithurralde, originaire du pays basque, a choisi les contrées crotelloises pour ouvrir les portes de son cabinet de diététicienne-nutritionniste, spécialisée dans les troubles digestifs. Célia propose un accompagnement personnalisé en micronutrition, alimentation thérapeutique dans le cadre de maladies intestinales, nutrition du sportif.

Installée depuis avril, cette nouvelle praticienne consulte à son cabinet, au pôle santé de la baie de Somme et en visio-consultation.

📍 937 rue Georges Doudoux à Saint-Firmin



La Poste a déployé une partie de ses services au café du Printemps.

Repris par Sandrine Jacquelin et Laurent Plichon depuis un peu plus d'un an maintenant, ce bar-tabac-loterie est aussi devenu une sympathique adresse de plats maison à savourer sur place et à emporter, et

depuis début juin, on peut aussi y faire ses affranchissements et envois de courriers postaux et de colis (mais pas de retrait), y compris pour l'international ou en recommandé, la vente de timbres. Ouvert tous les jours de 7h à 19h, 7h-13h le dimanche.

📍 31 rue du 8-Mai

Julie Bordji, masseuse depuis 2016 sur Le Crotoy, a ouvert son cabinet Det'Ox en février dernier. Un espace qui offre des massages personnalisés, des massages à quatre mains, et des moments de détente en solo ou en duo, puisque l'espace dispose de deux tables. L'espace Det'Ox est ouvert toute l'année, tous les jours sauf dimanche et mercredi.



📍 9 rue Jacques d'Harcourt

6 ANIMATIONS



Après un hiver ponctué de rendez-vous théâtre, ateliers créatifs, apéro-lecture, réunions du groupe de lecteurs « Livres en baie », conférence « Colette », animations pour les enfants... le retour des beaux jours 2023 était assorti à la reprise du calendrier impulsé en 2022. Devant le succès du renouveau festif, artistique et culturel de la ville l'année dernière, 2023 sera l'année de la « consolidation » de nos réussites passées et aussi de quelques inédits !

EN MARS : la ville a renoué avec une soirée cabaret qui a affiché complet ! Dans la foulée, les retours de la Saint-Patrick et de « Sciences pots », les marchés au jardin du dimanche matin, ont été particulièrement arrosés... Peut-être un peu trop d'ailleurs, à l'instar d'un printemps bien pluvieux. Mais le coup d'envoi de la saison 2023 était donné !



Samedi 25 mars, l'inauguration officielle du pupitre « Aronnax », quai Léonard, marquait l'entrée de la ville dans le parcours historique et patrimonial consacré à Jules Verne et impulsé par Amiens Métropole. Aux côtés notamment de Brigitte Fouré, maire d'Amiens et d'Alain Gest, président d'Amiens Métropole, Philippe Evrard a dévoilé la 18^e et ultime étape de cet itinéraire « vernien » dans la Somme ! Une occasion célébrée avec des spectacles de rue, une exposition à la galerie « Le Saint-Michel » (qui n'aura jamais mieux porté son nom).



Les invités du premier Livres en baie jeunesse



Pierre Emonot et Victoria Pianasso avec Ph. Evrard

EN AVRIL : les traditionnelles animations de Pâques sur la pelouse du kiosque ont réjoui petits et grands à l'occasion d'un Sciences Pots aux couleurs de circonstance, puis des festivités durant les vacances de printemps avec notamment le centre culturel de Saint-Riquier pour des ateliers « Street art ». Samedi 22 avril, première édition de « Livres en baie, spéciale jeunesse » en présence d'auteurs locaux et de Carole Trébor, la plume de la série « Jeanne, la fille du Docteur Loiseau » ! Samedi 29 avril « P'tites marées d'humour » avec Victoria Pianasso, lauréate du prix du jury du festival des Marées d'humour 2022 et Pierre Emonot en première partie.

EN MAI : Sciences pots spécial « livres », et le pont de l'Ascension consacré désormais à notre tonitrueux festival Marées d'humour, cette année marrainé par Elisabeth Buffet. Trois jours de fête et de découvertes de jeunes talents de la nouvelle scène de l'humour francophone. Deux soirs complets, et le troisième à guichet fermé !

Au samedi du week-end de Pentecôte, 2^e édition de la fête de la Vélomaritime en baie de Somme avec le syndicat mixte baie de Somme – grand littoral picard, l'association du chemin de fer de la baie de Somme et les communes de Noyelles-sur-Mer, Favières et Saint-Quentin-en-Tourmont. Une journée festive d'animations et de promotion de notre piste cyclable et du cyclotourisme.



Le public du festival de l'humour 2023



Le jury du festival avec Elisabeth Buffet

EN JUIN : spectacle musical « Travel Party » avec la compagnie Passe-Muraille et la participation d'élèves de l'école Jules Verne, puis le premier festival Steampunk orchestré avec le chemin de fer de la baie de Somme (photo ci-contre).



Pour l'été...

➤ Retrouvez toutes les dates d'animations de la ville dans le guide des animations 2023, aussi consultable et téléchargeable sur villeducrotoy.fr (lire aussi en page 11).

Parmi les nouveautés : Non pas une, mais deux soirées électro-party le **21 juillet et 11 août**. Une soirée musicale Multi-podium party en ville, **samedi 22 juillet**. Et aussi une piste de danse agrandie – comme promis – pour la reprise des après-midis guinguette au kiosque **dès le 5 juillet**.



Pour l'automne/hiver 2023...

La programmation du dernier trimestre 2023 est quasi complètement aboutie. Prenez date d'ores et déjà avec : le forum des associations le **9 septembre**, une soirée humour en version originale avec les « Tchots souters de Françoise Desmaret » le **14 octobre**, les P'tites marées d'humour d'automne le **28 octobre** avec l'intégrale du spectacle de la lauréate du festival Marées d'Humour 2023 : Hélène Sido, dans « Solillesse ». Bien entendu, les festivités d'Halloween le **31 octobre**, troc-livre et apéro-lecture le **4 novembre**, le théâtre d'improvisation d'Amiens le **18 novembre**, et les traditionnelles festivités de Saint-Nicolas et de fin d'année, et de nouvelles illuminations de Noël, dès le **9 décembre**... (« Pour toujours mieux savoir », lire en page 11).

Du côté des halls d'expo

Devant le succès rencontré par notre hall d'exposition « L'atelier crotellois », la municipalité a choisi d'en poursuivre l'aménagement. Après son ouverture en juillet 2022, en ce début 2023 nous avons ouvert un espace inutilisé attenant, afin d'agrandir la surface d'exposition ou aménager une remise pour les exposants, le tout doté de toilettes. Voilà qui est plus confortable !



Au « local à chaluts », c'est le système d'éclairage qui a été remplacé, tandis que les problèmes d'évacuation d'eau pluviale ont été résolus à la galerie « le Saint-Michel ».

Et pour une meilleure visibilité de ces trois espaces communaux, nous avons procédé à la commande et à la pose de trois enseignes en fer forgé.



Nos guides historiques de la ville ont repris du service depuis ce début avril ! Amanda, Aurore et Odile n'ont pas leur pareil pour vous démontrer que les murs n'ont pas que des oreilles...

Retrouvez aussi cet été les visites contées de la ville à la nuit tombée.

Et nouveauté 2023 : les « Histo'kids », animés par Maryline, un périple qui met les 6-15 ans dans les pas des secrets d'histoire crotellois.

➤ Info et réservations sur villeducrotoy.fr et au guichet de la mairie.

19 et 20 août : Livres en baie, premiers romans... 2^e !

« Livres en baie » est la rencontre littéraire curieuse et conviviale consacrée aux premiers romans et primo-romanciers, sélectionnés par un groupe de lecteurs bénévoles locaux et notre libraire partenaire « Studio-Livres ». À la faveur de ces lectures passionnantes - et passionnées - chaque année, le service culturel de la ville invite dix nouveaux auteurs.

Pour ce cru 2023, on attend les auteurs suivants :



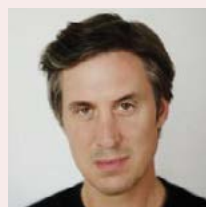
Mona Messine
« Biche »



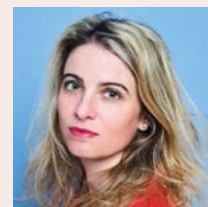
Chloé Lambert
« Nous en resterons là »



Guillaume Lebrun
« Fantaisies guerrières »



Guillaume St Bris
« L'allègement des vernis »



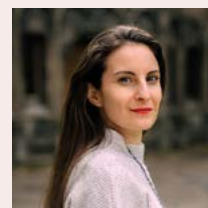
Laura Poggioli
« Trois sœurs »



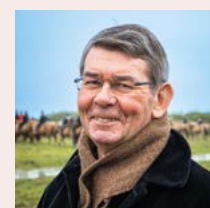
Frédéric Potier
« Menace 732 »



P.E. Cayral
« Au départ nous étions quatre »



Isabelle Rodriguez
« Les orphelines du Mont Luciole »



Dominique Coquet
« Le manuscrit du nouveau monde »



Etienne Kern
« Les envolés »

➤ Plus d'infos sur villeducrotoy.fr

En partenariat avec la librairie Studio-livres.



Ensemble contre le frelon asiatique

Depuis une quinzaine d'années, le frelon asiatique colonise la France. Considérée comme nuisible, surtout à l'égard des populations d'abeilles et de la biodiversité dans son ensemble, cette espèce est aussi très agressive envers les humains et les animaux.

Lutter contre sa prolifération est une question de salubrité publique, pour laquelle la municipalité a voté en 2022 la prise en charge de la destruction des nids sur les périmètres public et privé.

Le réveil des frelons asiatiques se fait en deux temps. Le premier a eu lieu cette année fin mai - début juin, à la faveur d'un printemps relativement frais. Dès lors, les reines travaillent à la construction



d'un nid primaire et donnent naissance à la colonie d'ouvrières, qui constituera environ six semaines plus tard un second nid. Dès lors l'essaim s'installe souvent très en hauteur et plutôt camouflé, comme souvent à la cime des arbres.

Nous comptons sur la vigilance de chacun. Si vous observez des allées et venues régulières de frelons asiatiques, ou si vous suspectez ou détectez un nid, surtout n'intervenez pas vous-même. Prévenez la mairie, qui vous proposera une visite de contrôle puis l'intervention d'un professionnel si la présence de frelons asiatiques est confirmée.

Dans tous les cas, la prise en charge de cette intervention (une centaine d'euros) est 100% municipale. Vous n'aurez donc rien à payer.



L'état civil enregistré en mairie de décembre 2022 à juin 2023

(État civil arrêté au 7 juin 2023)

Les naissances :

16 décembre : Maélys Marseille • 18 janvier : Henry Vallé-Berthet • 18 avril : Baptiste Macrez.

Les mariages :

19 mai : Bastien Mollo et Pierre Casal-Ribeiro.

Les décès :

12 décembre : Nicole Courtin épouse Bourgau • 13 décembre : Thérèse Chivot • 13 décembre : Paul Melen • 30 décembre : Simone Alix épouse Choquet • 5 janvier : Ginette Derosière • 9 janvier : Joël Poidevin • 9 janvier : Anita Hervet épouse Journal • 1^{er} mars : Jean-Pierre Binet • 4 mars : Jean-Louis Vallé • 26 mars : Pierre Loukoff • 28 avril : Gisèle Bataille • 6 mai : Yvette Daubricourt.

LA MAIRIE À VOTRE SERVICE...



L'ACCUEIL EN MAIRIE

Horaires d'ouverture de la mairie :

du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-17h,
le samedi 10h-12h.

Tél. : 03 22 27 80 24,
contact@villeducrotoy.fr
et villeducrotoy.fr



Avec nos pêcheurs à pied

Depuis une douzaine d'années, les pêcheurs à pied sont dans l'obligation de suivre une formation professionnalisante déterminante pour obtenir (ou conserver) le permis de pêche, puis accéder aux licences locales. Cette session théorique qui traite notamment de législation et de gestion induit près de trois cents heures de cours. Le financement est à la charge de chaque professionnel pour un montant d'environ 2 200 euros. Pour la région Hauts-de-France,

quelques quatre-vingts pêcheurs à pied étaient dans l'obligation de suivre cette formation qui toutefois ne se donnait plus qu'à Coutances (Manche). Afin de limiter les difficultés à suivre cette formation, la ville du Crotoy s'est portée volontaire auprès des affaires maritimes et du comité régional des pêches, pour accueillir cette formation qui concerne un pan économique notoire de baie de Somme. Une quarantaine de pêcheurs à pied a déjà suivi la formation. La ville ouvrira au besoin à nouveau ses salles pour l'accueil de potentielles nouvelles sessions.



Quid du recensement ?

Dans notre précédente édition, nous appelions à la participation du plus grand nombre pour le recensement de la population. Une enquête quinquennale obligatoire demandée par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) est mise en œuvre par les mairies. Entre mi-janvier et mi-février 2023, l'heure était donc au recensement de notre commune.

Depuis une trentaine d'années, la densité de population à l'année baisse inexorablement. Ces dix dernières années, le seuil fatidique des 2 000 résidents principaux - notamment pour ce qui relève du niveau des dotations publiques - s'est rapproché, au point pour cette échéance 2023, d'être probablement franchi à la baisse de quelques dizaines d'habitants. Toutefois, les résultats officiels de cette analyse de la population n'ont pas encore été communiqués. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

La commune tient à souligner le dynamisme et l'investissement de l'équipe des agents recenseurs employés pour cette opération, tout comme la parfaite coordination par nos services administratifs. Un grand merci également à l'ensemble des administrés qui ont répondu à l'appel de ce recensement.



L'équipe des agents recenseurs